

SAINT BERTHEVIN

www.saint-berthevin.fr

Ville à Vivre...

Ville à Suivre...

MAGAZINE BIMESTRIEL D'INFORMATION

MARS / AVRIL 2025

N° 123



#Dossier :

Réhabilitation
de l'hôtel de ville,
c'est parti !

6
EN BREF

Métamorphose en cœur
de ville

La certification d'identité
numérique désormais possible
en Mairie

9
ÉCHOS DU CONSEIL

Le budget primitif 2025

14
RENCONTRE

Les écoles publiques
ouvrent leurs portes

#À VOS AGENDAS

Prenez date !

#INSTANTS PARTAGÉS

Arrêt sur images

#EN BREF

Les actus du moment

#ÉCHOS DU CONSEIL

Au cœur des décisions



#GRAND ANGLE

Réhabilitation de l'hôtel de ville, c'est parti !

#RENCONTRE

Un visage, une histoire...

#ATOUT ÉCO

Y'a du nouveau !

#CULTIV'&VOUS

Envie de sortir ?

ÉDITO

03

04

06

08

10

14

15

16

Le 6 février dernier, votre Conseil Municipal a décidé d'une augmentation des taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés bâties de 5%, soit un taux de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) passant de 42,66% à 44,80% sur la part communale. Ce taux n'avait pas augmenté à Saint-Berthevin depuis 25 ans.

Pour comprendre cette décision, il importe de rappeler 3 points. Tout d'abord, depuis 2019, l'inflation cumulée s'est élevée à plus de 16%. Par ailleurs, nous avons subi, depuis 2022, les effets de la crise énergétique avec des impacts très forts de nos dépenses dans ce domaine (314 000 € en 2019 / 528 000 € en 2023, soit + 69%), même si une inversion de tendance est apparue en 2024 et devrait se confirmer en 2025 et alors-même que nos consommations électriques ont baissé de 23% entre 2019 et 2023. Enfin, d'importantes et légitimes décisions ont été prises par les gouvernements successifs pour améliorer les conditions de rémunération des agents de la fonction publique notamment du fait de l'inflation. Ainsi les charges de personnel, à iso-effectif, sont passées de 4,58 m€ au compte administratif 2023 à 5,06 m€ au budget 2025.

L'ensemble de ces impacts négatifs a pu jusqu'à présent être absorbé grâce à la dynamique de nos bases fiscales, du fait de l'attractivité de notre ville consécutive à la politique conduite, mais également à un effort important dans la maîtrise des charges de fonctionnement.



© Mathieu Delmestre

Cela nous a permis de ne pas renoncer aux services offerts à la population et de garantir une tarification mesurée de ceux-ci. Nous avons pu également confirmer nos principaux projets d'investissement du mandat, tout en restant prudents, par exemple en décalant l'aménagement de la place de l'Europe ou la réalisation des futurs vestiaires de terrains de football.

La décision d'augmenter des taux de la TFPB a pour motivation d'anticiper les conséquences pour les collectivités locales de la situation très dégradée des finances publiques, dont le « ruissellement » sera inévitable, de ne pas obérer notre capacité d'investissement future et de limiter le recours à la dette.

**« Ne pas obérer
notre capacité
d'investissement
future et limiter le
recours à la dette »**

Mais l'ambition de maintien d'une bonne situation financière dans la durée ne peut pas reposer sur la seule solution d'augmentation de la fiscalité mais doit s'accompagner de la poursuite de notre détermination à contenir les charges de fonctionnement, de la recherche de l'efficacité permanente de nos choix concernant les services à la population et d'une grande prudence dans nos choix d'investissement.

Yannick Borde,
Maire de Saint-Berthevin

« Saint-Berthevin, Ma ville »

Bimestriel d'information,
édité par la commune de Saint-Berthevin.
N° ISSN 2804-9012.

Directeur de publication : Yannick Borde, Maire
Comité de rédaction : Service Communication,
Commission Communication

Mise en page & Impression : Imprimerie Les Hauts de
Vilaine

Distribution : Ville de Saint-Berthevin

Dépôt légal : Mars 2025 ; « Saint-Berthevin, Ma ville »

Place de l'Europe - CS 34 255 - 53942

SAINT-BERTHEVIN Cedex. Tél. 02.43.69.28.27

Courriel : accueil.mairie@ville-saint-berthevin.fr

Site : www.saint-berthevin.fr

Tirage : 4 000 ex.



#À VOS AGENDAS

Prenez date !

▶ MARS

● **Tous les lundis**

LA MATINALE DU LIEN

Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

🕒 9h15 - 11h30

📍 Espace Petite Enfance - Le Lien

●● **Tous les mardis**

PERMANENCE NUMÉRIQUE

Accompagnement numérique par une médiatrice du Conseil Départemental

🕒 9h - 12h 📍 Le Lien

● **Tous les mardis**

ATELIER CITRON ACIDULÉ

Séances les mardis matin (hors vacances scolaires).

À destination des adultes séniors.

Programmation du Lien

🕒 10h - 11h30 📍 L'Echo du Lien

● **Vendredi 7 mars**

COLLECTE DE SANG

Organisée par l'association pour le don de sang bénévole

🕒 16h - 19h 📍 L'Agora, salle Vicoin

● **Samedi 8 mars**

REPAIR CAFÉ, ATELIER DE CO-RÉPARATION

Programmation du Lien

🕒 10h - 12h 📍 Maison des Jeunes

● **Du 14 au 21 mars**

INSCRIPTIONS ILE AUX MÔMES

Pour les vacances de Printemps

📍 Espace Famille

● **Vendredi 21 mars**

CÉRÉMONIE DE CITOYENNETÉ

🕒 18h30 📍 L'Agora, salle Ecrille

● **Vendredi 21 mars**

CONCERT au profit de la Ligue contre le cancer

Par l'association des Amis de la Musique

🕒 20h30 📍 Eglise

● **Samedi 22 mars**

THÉÂTRE « La chambre mandarine »

Par l'association des Baladins

🕒 20h30 📍 Le Reflet

● **Dimanche 23 mars**

THÉÂTRE « La chambre mandarine »

Par l'association des Baladins

🕒 14h30 📍 Le Reflet

● **Mardi 25 mars**

FÊTE DU PRINTEMPS

Par la Retraite Sportive Berthevinoise

🕒 13h30 📍 Salle des fêtes - Louverné

● **Du 27 mars au 26 juin**

ATELIER NUMÉRIQUE ADULTES

9 séances de niveau intermédiaire, chaque jeudi (hors vacances scolaires).

Programmation du Lien

🕒 10h - 11h30 📍 L'Echo du Lien

● **Samedi 29 mars**

SOIRÉE DE LA SAINT-PATRICK

Par l'USSB Handball

📍 Espace sportif B. Le Godais

● **Du 31 mars au 25 avril**

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2025/2026

Dans les écoles maternelles publiques

📍 Le Lien

▶ AVRIL

● **Tous les lundis**

LA MATINALE DU LIEN

Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

🕒 9h15 - 11h30

📍 Espace Petite Enfance - Le Lien

●● **Tous les mardis**

PERMANENCE NUMÉRIQUE

Accompagnement numérique par une médiatrice du Conseil Départemental

🕒 9h - 12h 📍 Le Lien

● **Tous les mardis**

ATELIER CITRON ACIDULÉ

Séances les mardis matin (hors vacances scolaires).

À destination des adultes séniors.

Programmation du Lien

🕒 10h - 11h30 📍 L'Echo du Lien

● **Vendredi 4 avril**

TOURNOI LOISIRS « OLD STAR GAMES »

Par l'USSB Basket

🕒 19h 📍 Espace sportif B. Le Godais

● **Vendredi 11 avril**

CONCERT « La Croqueuse » et « Violontare et Guicelle »

Par l'association des Amis de la Musique

🕒 20h30 📍 Le Reflet

● **Samedi 26 avril**

REPAIR CAFÉ, ATELIER DE CO-RÉPARATION

Programmation du Lien

🕒 10h - 12h 📍 Maison des Jeunes

Retrouvez les rendez-vous culturels de la période en dernière page.

● Organisation associative ● Organisation municipale ● Organisation autre



ÉTAT CIVIL

Naissance

30 décembre > Gianni GOUACHE | 22 janvier > Juliette BRUNET

Mariages

22 février > Julien TOUCHAIS et Fabienne RAIMBAULT

Décès

2 janvier > Odile LETESSIER, 85 ans | 2 janvier > Raymond GAUNIER, 93 ans | 23 janvier > Jean-François BAHON, 72 ans
24 janvier > Denis MARTEAU, 94 ans | 26 janvier > Jean LEROYER, 81 ans

#INSTANTS PARTAGÉS

Arrêt sur images...

9 janvier

Visite de la Préfète dans le cadre du partenariat de l'Etat et de la ville

Marie-Aimée Gaspari, préfète de la Mayenne et Ronan Léaustic, secrétaire général de la préfecture et sous-préfet de l'arrondissement de Laval, ont rencontré Yannick Borde pour faire le point sur l'accompagnement financier de l'Etat dans le cadre des opérations d'investissement en cours que sont le réaménagement du tronçon central de la RD 57, la démolition des logements en centre-ville dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain, la construction du nouveau restaurant scolaire de l'école Jeanne d'Arc, la rénovation énergétique de l'île aux Mômes et de l'Hôtel de ville. Sur l'ensemble de ces opérations, l'Etat apporte sa contribution financière à hauteur d'un peu plus d'un million d'euros.



16 janvier

La ministre de l'Autonomie rend visite aux résidents d'Eurolat

Sur invitation du président du département Olivier Richefou, Charlotte Parmentier-Lecocq, ministre de l'Autonomie et du Handicap, a passé une journée en Mayenne à la découverte de nouveaux dispositifs d'habitat inclusif. À cette occasion, elle a fait un passage à Eurolat où elle a pu rencontrer quelques résidents et Ronan Moulard, directeur de l'établissement, qui lui a présenté la structure, l'unité Alzheimer, etc...

20 janvier

Les associations et les entreprises réunies à l'occasion de la cérémonie des vœux

À l'occasion de la cérémonie des vœux qui se déroulait au Reflet, le maire a dressé un bilan de l'année écoulée.

Des rétrospectives thématiques ont illustré les faits marquants de l'année. Les principaux projets prévus pour 2025 ont également été présentés.



25 janvier

Réparons nos objets du quotidien plutôt que de les jeter !

Jean-Dominique, bénévole pour ce premier repair-café proposé par Le Lien, a remis en état un four, une friteuse et une radio pour enfant. Accessibles à tous et totalement gratuits, ces repair-café vous permettent de comprendre les pannes de vos objets et d'apprendre à les réparer (Cf. p6).



© Jean-Luc Jacquin

25 janvier

Des musiciens d'exception se sont produits au Reflet

« Ma Région Virtuose », cette version décentralisée du festival ligérien de musique classique « La Folle Journée », a de nouveau fait escale à Saint-Berthevin cette année, avec Méliphage, un quintette de jeunes musiciens du conservatoire de Paris et l'orchestre de chambre Mannheim, composé d'une vingtaine de musiciens et reconnu pour son talent depuis 1952.

30 janvier

L'intérieur de l'église s'est refait une beauté

En ce début d'année, s'est poursuivie la rénovation de l'église, patrimoine propriété de la ville. Après une remise en peinture du chœur en 2022, un renforcement de la charpente et un relamping en 2023, des travaux de remise en peinture de la nef et des transepts ont été réalisés. Cela a nécessité le montage d'un échafaudage très impressionnant pour un résultat de qualité !



5 février

Sensibilisation à la sécurité routière auprès des élèves de l'école du Lac

Animée par le policier municipal, cette matinée a permis de rappeler aux enfants l'importance d'adopter des comportements responsables sur la route et la voie publique : respect du code de la route, vigilance aux abords des passages piétons, respect des feux tricolores, nécessité d'une bonne visibilité... Ainsi, les élèves ont pu mieux comprendre les enjeux de la sécurité routière et la responsabilité qui incombe à chacun lorsqu'il se déplace à pied, en vélo ou en voiture sur la voie publique.

8 février

Le showcase littéraire de Brasier a affiché complet !

Dans un cadre intimiste, le chanteur, auteur et compositeur Brasier s'est prêté à l'exercice du café littéraire en médiathèque.

L'occasion pour l'artiste de présenter les œuvres et auteurs qui l'inspirent et l'accompagnent dans son processus créatif.

L'occasion aussi pour le public présent de faire plus ample connaissance avec l'homme Nicolas Boisnard derrière l'artiste Brasier.



#EN BREF

Les actus du moment

CENTRE VILLE

De nouvelles lignes se dessinent

L'enfouissement des réseaux sur le côté sud de la RD 57 sont terminés et les aménagements de voirie ont démarré depuis plusieurs semaines. De nouvelles lignes se dessinent aux abords de l'axe routier et notamment cette rampe d'accès piétonnière qui permettra de rejoindre La Poste ou le futur Hôtel de Ville. Les escaliers situés à l'extrémité de ce nouvel aménagement ont également été rénovés. Les futures places de stationnement et voies cyclables se dessinent également.



Une signalétique à destination des piétons

Alors que les deux nouvelles aires de stationnement sont en service depuis l'automne dernier, une nouvelle signalétique a été récemment posée afin de guider les piétons, usagers de ces nouveaux parkings, vers les principaux

services et commerces du centre-ville. À noter que le tronçon de la rue du 11 Novembre qui dessert ces aires de stationnement est désormais éclairé jusqu'à minuit.



Environnement

Participez aux repair-café ou devenez bénévole pour les animer

Votre grille-pain vient de vous lâcher ? Vous souhaitez remettre en état votre vélo à l'approche des beaux jours ? N'attendez plus, rendez-vous au repair-café ! Organisés par le centre social Le Lien, ces ateliers sont totalement gratuits et animés par des bénévoles fins connaisseurs de petites réparations.

D'ailleurs, afin que ces ateliers perdurent, l'équipe du Lien recherche des bénévoles, adroits de leurs mains, pour devenir experts réparateurs dans des domaines comme la couture, l'électroménager, les vélos, le bois, l'informatique... Si vous êtes intéressé(e), merci de vous adresser directement au Lien.



Prochains Repair Café les samedis 8 mars et 26 avril, de 10h à 12h à la Maison des Jeunes.
Le Lien : 02.85.68.00.10

Equipement municipal

Démarrage du chantier du restaurant scolaire

La construction de ce futur équipement, dédié à la restauration et aux activités périscolaires de l'école Jeanne d'Arc, a démarré. Les fondations et les murs de sous-bassement sont quasiment terminés et les poutrelles et hourdis sont en cours de pose. Le plancher sera coulé début mars avant l'élévation des murs. Le gros-œuvre de maçonnerie devrait être terminé fin mars.



LE SAVIEZ-VOUS ?

La médiathèque du Lien change d'horaires

Depuis le 10 février dernier, la médiathèque du Lien est fermée le jeudi après-midi.

Ses horaires d'ouverture sont donc désormais :

- Le lundi, de 16h à 18h
- Le mardi, de 16h à 18h
- Le mercredi, de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Contact : 02.43.90.75.09.

Cadre de vie Métamorphose en cœur de ville...

Annoncée dans le journal municipal n°121 de novembre / décembre 2024, l'opération de renouvellement urbain, prévue entre l'avenue de la Libération et la rue Alain Gerbault, prévoit à terme la construction de 60 logements et 2 cellules commerciales en cœur de ville. Depuis plusieurs semaines, des interventions

de désamiantage ont été réalisées sur le périmètre concerné. Les bâtis situés sur les parcelles arrière et en front de l'avenue de la Libération ont été démolis mi-février, changeant complètement la physionomie du cœur de ville. S'ensuivra un diagnostic archéologique au cours du mois d'avril.



Administratif La certification d'identité numérique désormais possible en Mairie

Aujourd'hui, un usager majeur disposant d'une carte d'identité au format carte bancaire, délivrée depuis mars 2021, et d'un smartphone, peut créer son identité numérique avec France Identité. Cela lui permet de prolonger les usages de la carte d'identité dans le monde numérique, comme prouver son identité lors de démarches en ligne, de procéder à de nouveaux usages dans le monde physique (retirer un colis), et d'accéder à des démarches sensibles qui nécessitaient jusqu'alors un déplacement à des fins de vérification d'identité (procuration de vote 100% en ligne).

Cette certification pourra désormais se faire en mairie dès la mi-mars. Il vous suffira de vous adresser à l'Accueil Mairie, situé place Marie-Josèphe Juhel, sur les horaires de la station biométrique et ce, sans rendez-vous.



Obtenir une identité numérique certifiée en mairie

Ouverture de la station biométrique :
lundi (14h - 17h), mercredi et vendredi (9h - 12h / 14h - 17h), samedi (9h - 11h30).
Contact : 02.43.69.28.27.

Animation Participez au Mois de la Terre



Depuis plusieurs années, le centre social « Le Lien » participe au Mois de la Terre.

Cette année encore, une programmation d'animations, d'expositions et de spectacles sur le thème du jardin, des animaux, des plantes, du compost, vous seront proposés du 1er au 30 avril prochains. Organisée en lien avec les habitants et de nombreux partenaires, cette programmation s'adressera à tous les publics et tous les âges.

Parmi les principaux rendez-vous : une exposition de photos animalières de Sébastien Vinouse à l'Espace Del'Aune, une randonnée découverte des oiseaux avec l'AFLEC, un atelier créatif, un spectacle intitulé « Musiques Vertes » par Jean-Yves Bardoul...

La programmation complète sera consultable sur le site www.saint-berthevin.fr courant mars.



DERNIÈRE MINUTE

Pas de piscine municipale cette saison...

Suite au constat d'une évolution très rapide de nombreuses fissures sur les façades du bâtiment de la piscine, un diagnostic a été engagé au cours de l'hiver. Le rapport rendu ne permet pas d'envisager une ouverture de la structure cette saison.



PENSEZ-Y !

Budget participatif #3 : pensez à déposer votre projet !

Vous avez jusqu'au 30 mars prochain pour déposer votre idée dans le cadre de la 3ème édition du budget participatif. Pour rappel, ce dispositif de participation citoyenne offre aux habitants l'opportunité de proposer des projets d'intérêt général, à l'instar du parcours santé aménagé à Coupeau et de l'aire de jeux inclusive au sein du square Le Nôtre.

Modalités de dépôt de projet sur www.saint-berthevin.fr.

#ÉCHOS DU CONSEIL

Au cœur des décisions
de la séance du 6 février 2025

Vote du budget primitif 2025

Philippe MORISSET,
rapporteur du budget

« Depuis 2020, les crises se sont succédées avec leurs lots d'incertitudes et de contraintes qui ont pesé lourdement sur les dépenses de fonctionnement des collectivités territoriales. Le mandat municipal s'est ouvert avec la crise sanitaire à laquelle a succédé une crise internationale provoquée par la guerre en Ukraine, engendrant une crise énergétique et une augmentation importante de l'inflation. Ces crises à répétition sont venues dégrader durablement la situation des finances publiques de notre pays creusant le déficit et alourdissant une dette déjà à un niveau excessivement important. La crise politique, issue des élections législatives anticipées à l'été 2024, est venue ajouter de la confusion à cette situation préoccupante sur le plan budgétaire. Jamais le brouillard n'a été aussi épais dans la préparation budgétaire des collectivités qui seront nécessairement, à un moment ou à un autre, mises à contribution pour redresser les comptes publics.

En dépit de ce contexte difficile, la ville de Saint-Berthevin est parvenue à conserver des marges de manœuvre pour poursuivre son programme d'investissement tout en maintenant la qualité des services offerts à la population ainsi que son accompagnement au secteur associatif.

En 2025, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à un peu plus de 8 millions d'euros dont les charges de personnel représentent la plus grosse partie avec environ 5,2 millions d'euros. Grâce à une baisse des dépenses énergétiques et aux efforts des services municipaux, les charges à caractère général prévues au budget 2025 affichent un léger recul par rapport à l'exécution 2024.

Parallèlement, le budget 2025 affiche un emprunt de 2,2 millions d'euros venant participer au financement de plus de 6 millions d'euros d'investissement sur cet exercice, le plus haut niveau d'investissement du mandat.

Le budget 2025 se veut tout à la fois prudent au regard du contexte et ambitieux dans ses orientations afin de poursuivre le développement et l'attractivité de Saint-Berthevin ».



LE BUDGET COMMUNAL ?

Il est composé de 2 sections qui doivent s'équilibrer en dépenses et en recettes.

FONCTIONNEMENT		
DÉPENSES	=	RECETTES
INVESTISSEMENT		
DÉPENSES	=	RECETTES



D'OÙ VIENT L'ARGENT ?

FONCTIONNEMENT

- Fiscalité
- Dotations de l'État
- Co-financeurs (CAF)
- Produits des services

INVESTISSEMENT

- Auto-financement
- Emprunts
- Co-financeurs (Etat, Région, Conseil Départemental)...



COMMENT LES DÉPENSES SONT-ELLES RÉPARTIES ?

FONCTIONNEMENT	
9 553 739 €	dont 174 123 € de subventions aux associations
INVESTISSEMENT	
7 540 931 €	

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Principales dépenses :

2 034 210 €



Charges à caractères général

(électricité, eau, carburants, fournitures...)

5 227 000 €



Charges de personnel

567 200 €



Autres charges de gestion courante

(subventions aux associations...)

Qu'est ce qui baisse ?

- les dépenses d'électricité grâce au nouveau marché passé avec Territoire d'Énergie Mayenne depuis le 1^{er} janvier 2025 et aux efforts conduits pour réduire la consommation énergétique

Qu'est ce qui augmente ?

- les cotisations d'assurance
- la fourniture de repas aux restaurants scolaires
- le coût des transports pour les activités extra-scolaires
- les charges de personnel : Assurances du personnel et majoration du taux de cotisation patronale sur les retraites de + 3%

Principales recettes :

6 755 019 €



Impôts et taxes

(Taxes foncières et taxe d'habitation sur résidence secondaire...)

1 579 000 €



Dotations, subventions et participations

1 064 200 €

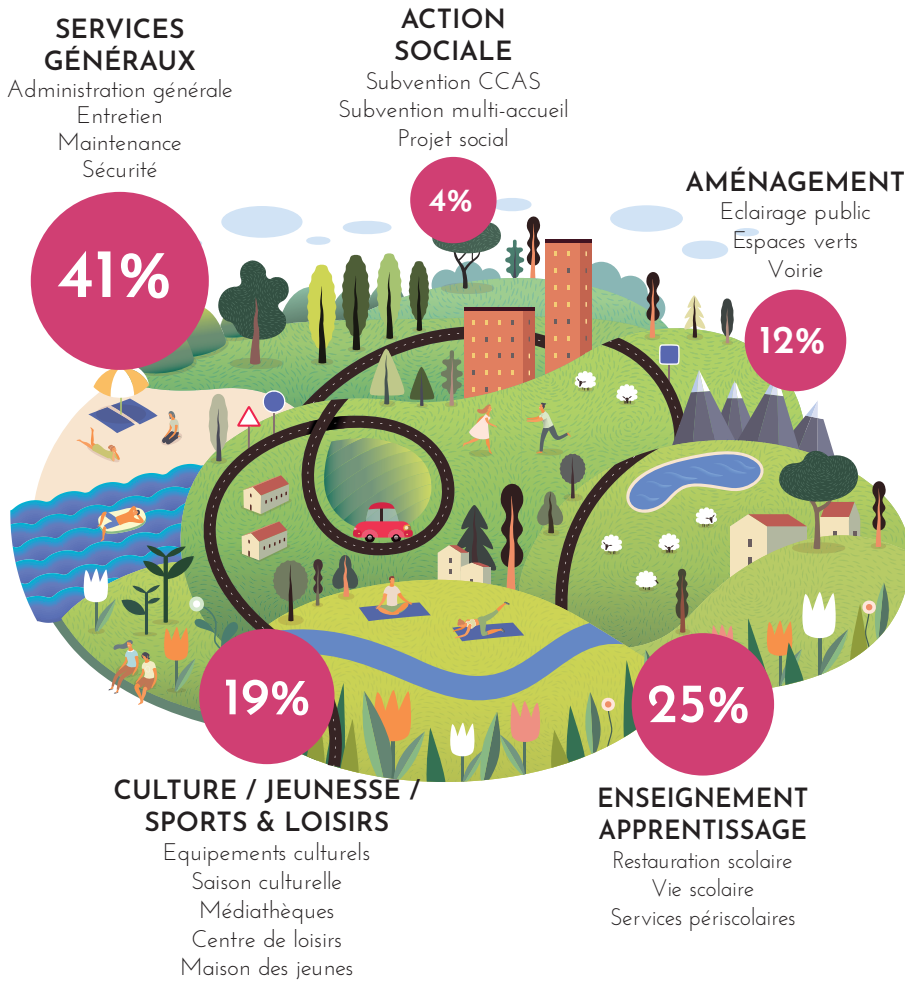


Autres recettes (produits des services...)



Au cœur des décisions
de la séance du 6 février 2025 (suite)

Les dépenses de fonctionnement par domaine



Pourquoi une hausse de la fiscalité en 2025 ?

Yannick BORDE,
maire de Saint-Berthevin

« Comme développé dans l'édito du présent numéro du journal municipal, le budget 2025 de la ville de Saint-Berthevin intègre la décision de revalorisation de 5% du taux de la taxe foncière sur la propriété bâtie. Cette augmentation représente une recette supplémentaire de 240 000 € supportée à hauteur de 53% par les ménages et 47% par les entreprises.

Cette augmentation n'est nullement motivée par la situation financière actuelle de notre ville mais par la nécessité de prendre en considération les impacts à venir de la situation dégradée des finances de la France et d'éviter de se retrouver brutalement devant le fait accompli.

Elle va nous permettre de poursuivre le renforcement de l'attractivité de notre ville, tout en maintenant la qualité des services proposés à la population. Comme le reflète le budget 2025, elle s'accompagne aussi d'une grande maîtrise des charges de fonctionnement grâce au travail collaboratif entre les élus et les services municipaux ».

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les principaux investissements budgétés en 2025 :

Rénovation Hôtel de Ville	1 377 000 €
Aménagement du centre ville/RD57	2 076 000€
OAP (Orientation d'aménagement et de programmation)	222 000 €
Parking ESBLG	515 000 €
Aménagement rue de la Résistance (voirie et éclairage public)	112 000 €
Pose de panneaux photovoltaïques sur l'ESBLG	215 000 €
Rénovation énergétique de l'Île aux Mêmes	440 000 €
Construction d'un restaurant scolaire à Jeanne d'Arc	654 000 €
Equipements des services municipaux (véhicules - matériels)	187 000 €
Travaux bâtiments communaux (groupes scolaires, église, espaces sportifs...)	184 000 €
Equipements sportifs et ludiques - aires de jeux	49 000 €
Aménagements publics (voirie, éclairage public, schéma directeur voies douces)	149 000 €



PROCHAINE SÉANCE

Le Conseil Municipal
se réunira le

Judi 20 mars 2025

L'ordre du jour
sera consultable
sur le site de la ville
www.saint-berthevin.fr
à compter du 14 mars
prochain.





RÉHABILITATION DE L'HÔTEL DE VILLE, C'EST PARTI !

Dernier projet phare de ce mandat 2020/2026, la rénovation et la restructuration de l'hôtel de ville démarrera dans les prochains jours pour une durée de 18 mois environ. Le point sur le futur équipement et sur le fonctionnement des services municipaux pendant les travaux.

Cette opération de rénovation de l'hôtel de ville s'inscrit dans la perspective de l'aménagement urbain du centre-ville qui a débuté au cours de l'année 2024 avec notamment le réaménagement du tronçon central de la RD 57.

L'objectif de ce projet est triple : il s'agit, en premier lieu, d'améliorer l'accueil des usagers et les conditions de travail des agents de la collectivité ; il s'agit aussi de disposer, à terme, de locaux adaptés et fonctionnels répondant à des critères d'exigence en termes de développement durable, d'accessibilité et de sécurité ; enfin, la volonté est de moderniser cet édifice emblématique de la ville construit en 1974, à l'instar des opérations de réhabilitation ou de rénovation des différents équipements communaux, comme le centre technique municipal rénové en 2010, le centre culturel Le Reflet construit en 2018 et le centre social Le Lien réhabilité en 2019.

C'est en juillet 2022 que le conseil municipal valide le programme établi avec l'accompagnement du cabinet de programmation CERUR. Au vu des besoins exprimés et du fonctionnement existant des services, ce dernier préconise alors une restructuration complète du bâtiment existant et la construction d'une extension à ce bâtiment principal. Pour la suite, la ville décide de lancer un concours restreint de maîtrise d'œuvre sur esquisse, pour désigner l'équipe d'architectes qui œuvrera à terme sur le projet définitif. À l'issue de ce concours et après l'analyse des 33 candidatures reçues, le groupement nantais Magnum Architectes

et Urbanisme a été choisi en avril 2023 par le jury de concours. L'Avant-Projet Définitif a été adopté en conseil municipal du 21 mars 2024.

Le projet retenu répond à un certain nombre de critères et d'objectifs. La volonté est de donner, par l'architecture, de la visibilité au futur hôtel de ville, depuis l'axe d'accès nord/sud de la place. Concernant l'aménagement intérieur, le choix des formes, des proportions, des implantations, des matériaux et de l'orientation contribuera au bien-être des utilisateurs, qu'il s'agisse des administrés, du personnel et des élus. D'un point de vue de l'accessibilité, l'opération sera conforme à la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Le projet prendra donc en compte toutes les personnes, quel que soit leur handicap.

« Moderniser cet édifice emblématique de la ville construit en 1974 »

D'un point de vue environnemental, il s'agira de proposer une image de modernité de la Mairie, prenant en compte le projet urbain et intégrant le bâtiment dans l'environnement paysager. Côté énergie, le projet sera respectueux de la RE 2020 et donnera la part belle aux matériaux bio sourcés. L'objectif est aussi d'assurer un confort d'été et un confort d'hiver, d'éviter les surchauffes avec une protection solaire adaptée et une homogénéisation du confort de chauffage pour toutes les zones. L'ambiance acoustique sera également prise en compte pour le confort des agents et des usagers. Enfin, une attention particulière sera apportée à la qualité de l'air intérieur.





Des besoins énergétiques moindres Un équipement moderne et écologique

Le projet consiste à réhabiliter le bâtiment actuel et à réaliser une extension de l'hôtel de ville, devant le bâtiment existant, sur la place de l'Europe.

L'extension sera destinée à l'accueil du public avec, au rez-de-chaussée, le hall d'accueil, les bureaux de réception du public, la station biométrique pour la production des pièces d'identité et la salle des cérémonies. A l'étage, elle accueillera la salle du conseil municipal et le bureau des élus.

Le bâtiment existant réhabilité sera, quant à lui, destiné aux bureaux administratifs. Au rez-de-chaussée se tiendront les services population, aménagement / cadre de vie et informatique ; à l'étage se déploieront les services finances, ressources humaines, direction générale et le bureau du maire. Deux salles de réunion sont également prévues.

Les deux bâtiments seront reliés par une coursive qui délimitera deux patios entièrement végétalisés.

L'extension de 370 m² portera la surface du futur hôtel de ville à 978 m² contre 608 m² aujourd'hui.

Les orientations en matière de développement durable portent

principalement sur l'isolation afin de limiter les besoins énergétiques et sur le choix de la géothermie pour le système de chauffage.

En outre, la rénovation de la partie existante répondra aux critères du label « BBC Effinergie Rénovation et Bas Carbone » permettant, notamment, une réduction des consommations d'au moins 40 % par rapport à la consommation de référence, ainsi que le contrôle des systèmes de ventilation et de la qualité de l'air intérieur.

« Atteindre le seuil de 40 % d'économie d'énergie »

L'opération en chiffres

Coûts prévisionnels H.T	
Maîtrise d'œuvre	368 552 €
Travaux	2 446 496 €
Dommages ouvrages	30 800 €
Mobilier	83 333 €
Cheminevements PMR	64 167 €
Travaux annexes, études, divers	152 603 €
TOTAL	3 145 951 €

Financements prévisionnels H.T	
Fonds publics	
Etat	180 000 €
• DETR (en cours d'instruction)	250 000 €
• Fonds vert (attribuée)	26 000 €
• ADEME (attribuée)	
Département	
• Contrat de territoire (en cours d'instruction)	137 736 €
Région	
• Appel à projet (en cours d'instruction)	200 000 €
• FEDER (en cours d'instruction)	491 776 €
Fonds privés	
• Fonds chène (attribuée)	90 000 €
• CEE (en cours d'instruction)	8 883 €
Autofinancement	1 761 556 €
TOTAL	3 145 951 €



**BLOC
NOTES**

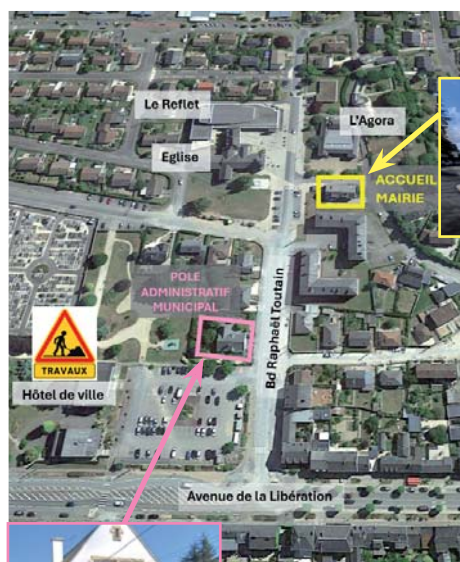
**Planning
prévisionnel**

Démarrage des travaux :
mi-mars 2025
Livraison prévisionnelle
de l'opération :
2^{ème} semestre 2026

Les services de la mairie dans leurs locaux provisoires

Le fonctionnement des services pendant les travaux

Alors que les travaux de réhabilitation et d'extension de l'hôtel de ville démarreront à la mi-mars, les services de la mairie ont déménagé fin février et vous accueillent désormais dans leurs locaux provisoires pendant toute la durée du chantier.



Ce pôle regroupe les services aménagement et cadre de vie, urbanisme, la direction générale, le secrétariat des élus, la vie associative et la communication, ainsi que les ressources humaines (**l'accueil ne s'y fait que sur rendez-vous**).

Les horaires d'ouverture de l'Accueil Mairie et l'ensemble des numéros de téléphone restent identiques. À noter que les réunions de conseils municipaux se tiendront dans la grande salle Vicoïn de L'Agora ; les mariages, quant à eux, seront célébrés dans la salle Ecrille, en rez-de-jardin de L'Agora.

L'Accueil Mairie
6 place Marie-Josèphe Juhel
à proximité de l'Eglise et de l'Agora.

Il regroupe tous les services à la population : état-civil, funéraire, titres d'identité, élections, débits de boisson, réservation des salles de L'Agora. Il s'agit de la « **porte d'entrée** » pour toutes les demandes à destination des autres services administratifs, comme par exemple, un dossier d'urbanisme ou une demande de rendez-vous avec le maire.

Le Pôle Administratif Municipal
15, boulevard Raphaël Toutain
à l'angle de la place de l'Europe, accessible aussi depuis le square Wehingen.

2 QUESTIONS À

Catherine DUBOST
Directrice générale des services
Ville de Saint-Berthevin

Comment s'est organisé le déménagement des services municipaux ?

Si le déménagement des services s'est déroulé sur 2 jours, la mobilisation des équipes a débuté plusieurs mois en amont pour préparer l'accueil dans les locaux provisoires et organiser les différentes étapes du transfert. Plusieurs semaines avant le déménagement, chaque agent a procédé au classement, archivage ou destruction de ses dossiers, les plus souvent hérités de ses prédécesseurs. Un tri drastique a été réalisé, occasionnant le délestage de plusieurs tonnes de papier en filière de recyclage. Faire le tri de 50 ans de vie municipale n'est pas une mince affaire ! L'ensemble du mobilier a également été recensé pour réutilisation dans les locaux provisoires, ou réaffectation dans d'autres services et équipements municipaux.

Comment les agents municipaux ont-ils été associés dans la conception du futur hôtel de ville ?

Dès le début de la conception du futur projet, les agents municipaux ont été associés à la définition des besoins tenant compte des nouvelles attentes et de l'évolution des pratiques. Des temps de travail en ateliers réunissant élus et agents ont permis des échanges naturels et constructifs sur les attendus. Car ces attendus ont évolué. On ne travaille plus de la même façon en 1975 et en 2025 : le développement des services, du travail en équipe, la dématérialisation..., tout cela influe sur l'organisation des lieux.

Tout au long de l'étude menée ensuite par le cabinet d'architecture, des points d'étapes réguliers ont été faits pour informer les agents et préciser, affiner avec eux le projet de restructuration de l'hôtel de ville.

Tout le monde a conscience de l'enjeu de ce projet pour la ville et chacun s'y est pleinement investi avec énergie et efficacité !



VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES

• **Je dois prendre contact avec la mairie. Où dois-je m'adresser ?**

L'accueil de la mairie se situe désormais place Marie-Josèphe Juhel. Pour toute demande, quelle qu'elle soit, vous devez désormais vous y adresser.

• **Ma demande concerne un permis de construire ou une déclaration de travaux. Puis-je m'adresser directement au service urbanisme au sein du pôle administratif municipal, situé boulevard Raphaël Toutain ?**

Non, vous devez impérativement vous adresser en premier lieu à l'Accueil Mairie ou contacter d'abord le service urbanisme. L'accueil au pôle administratif municipal ne se fait que sur rendez-vous.

• **Je souhaite prendre rendez-vous avec un élu. Où dois-je m'adresser ?**

Vous devez vous adresser à l'Accueil Mairie ou contacter directement le secrétariat général.

• **J'ai un rendez-vous avec le maire ou un adjoint. Où dois-je m'adresser ?**

Si votre rendez-vous est fixé, vous pouvez vous adresser directement au pôle administratif municipal à l'heure de votre rendez-vous.

• **J'ai un courrier ou un dossier à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie. Où se situe-t-elle ?**

Pour tout dépôt de courrier à l'attention de la mairie, une boîte aux lettres est à disposition à l'entrée du pôle administratif municipal, 15 boulevard Raphaël Toutain.



PRATIQUE

Accueil Mairie

6 place Marie-Josèphe Juhel

Tél. 02.43.69.28.27

Horaires d'ouverture :

- Lundi : 13h30 - 17h30 (fermé en juillet et août)
- Mardi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30
- Mercredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30
- Jeudi : 8h30 - 12h30
- Vendredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30
- Samedi : 9h - 12h



LES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA VILLE NOUS OUVRENT LEURS PORTES

À l'occasion de leurs portes ouvertes prévues les 21 et 28 mars prochains, nous avons rencontré les directrices des écoles maternelles et élémentaires du Lac et de la Forêt.

Le groupe scolaire du Lac

Le groupe scolaire du Lac compte 236 élèves répartis entre une école maternelle de 4 classes et une école élémentaire de 7 classes.



Cet établissement offre un cadre éducatif bienveillant et stimulant, où chaque enfant peut s'épanouir et développer ses compétences.

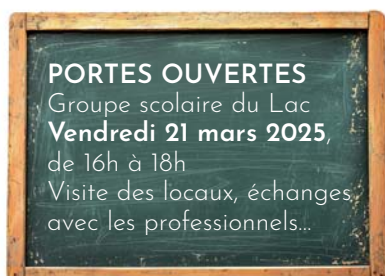
L'école favorise l'inclusion et la diversité, notamment grâce à la présence d'un dispositif ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) qui permet aux élèves en situation de handicap de bénéficier d'un accompagnement adapté tout en partageant des temps d'apprentissage avec leurs camarades.

Côté projets, les élèves de maternelle sont réunis autour du projet départemental « Du fil à la toile ». Chaque classe réalise une production textile qui sera exposée lors des portes ouvertes. Les réalisations des différentes classes du département seront assemblées pour former des toiles monumentales qui viendront habiller un bâtiment public de Laval lors du Festival des 3 Eléphants à partir du 10 mai 2025. Les enfants bénéficient aussi d'activités gymniques et de séances de vélo avec l'éducateur sportif de la ville, d'activités musicales et dansées et de sorties scolaires.

Les élèves de l'élémentaire profitent d'un engagement artistique et culturel : les plus grands participent à la classe orchestre et danse et une chorale est proposée aux plus jeunes afin de les initier au chant et au plaisir du travail collectif.

La proximité de l'Espace sportif B. Le Godais permet de tirer pleinement parti des différentes salles et interventions, notamment celles de l'USSB Basket, Handball, Tennis de table et de l'animateur sportif de la ville. Les élèves bénéficient d'une séquence « Savoir rouler à vélo » qui vise à promouvoir la pratique du vélo en milieu urbain.

Parallèlement, deux grands projets pédagogiques rythment l'année scolaire : « Le Jardin » et « Autour du Monde ».



Le groupe scolaire La Forêt

Situé au cœur du quartier du même nom, le groupe scolaire La Forêt compte 233 élèves répartis entre une école maternelle de 3 classes et une école élémentaire de 6 classes.

Sur le site, l'école dispose d'un restaurant scolaire, d'un gymnase, d'une bibliothèque et du centre de loisirs L'Île aux Mômes. À proximité, les élèves peuvent accéder au site de Coupeau et à l'espace culturel Le Reflet.

Côté projets, les élèves de l'école maternelle mettent à l'honneur les couleurs pour cette année avec un projet en lien avec le Conservatoire de Laval Agglomération, intitulé « Dansons les couleurs ». Chaque mois, une couleur est abordée en classe dans différentes activités et à la fin du mois, une journée lui est consacrée. Est également prévue une sortie au Musée Robert Tatin et au Manas de Laval.

Parallèlement, accompagnement à la lecture grâce à un partenariat avec la médiathèque et motricité avec l'éducateur sportif de la ville.

Les élèves de l'élémentaire, quant à eux, travaillent sur le développement durable et plus particulièrement sur le thème des déchets, grâce à des

ateliers menés par Laval Agglomération. Certains fabriquent des instruments de musique à partir de matériaux recyclés et préparent une représentation avec le Conservatoire. Les plus grands iront visiter le site de Séché quand d'autres découvriront le milieu marin en partant en classe découverte en Bretagne. Côté éducation physique et sportive, pratique d'activités physiques quotidiennes, en lien avec la ville, l'USSB Handball et l'USSB Tennis et pratique du vélo dans la cour afin de valider le « Savoir rouler à vélo ».





Le Coin Photo L'univers de la photo

Ils avaient déjà un pied-à-terre à Saint-Berthevin depuis 2018, route de Montjean, mais ce local étant devenu trop étroit pour accueillir la clientèle, ils décidaient en septembre 2023 d'ouvrir une boutique dans la galerie commerciale du Leclerc Pégase à Laval. La clientèle berthevinoise n'ayant pas suivi, Flavien et Elise Pobelle-Baudry, spécialistes de la photo, avaient à cœur depuis d'ouvrir une seconde boutique à Saint-Berthevin. C'est chose faite depuis le 6 janvier dernier !

Le magasin propose la vente de matériel photo et d'accessoires comme la bagagerie, les trépieds, et la vente de cadres. Diverses prestations sont également possibles : la prise de photo agréée ANTS* sans rendez-vous, l'impression photo sur papier et produits dérivés, la numérisation de photos anciennes ou à partir de supports

désuets comme les CD-Rom ou les négatifs, les photos mariages et la location de photobooth pour les entreprises et les particuliers.

« Nous apprécions être en galerie commerciale » précise le jeune couple. « Cela permet parfois aux clients de faire leurs courses pendant que nous procédons à leurs tirages photo par exemple ». « Nous sommes une petite entreprise familiale et accueillons toujours nos clients dans une ambiance conviviale ; c'est un peu notre marque de fabrique ! » conclue-t-il.

* Agence Nationale des Titres Sécurisés

Centre commercial Leclerc
62 boulevard Louis Armand - Saint-Berthevin
Ouvert du lundi au samedi, de 9h30 à 19h30
Numéro de téléphone en cours d'attribution
Mail : contact@pegasephoto.com
Facebook : Pégase Photo / Le Coin Photo

Laboratoire Biogroup Un service de santé pour vos analyses médicales

Un nouveau laboratoire de biologie médicale a ouvert ses portes aux habitants de l'agglomération le 6 janvier dernier. Cette installation répond à un besoin fondamental d'offrir un service de santé de qualité, de proximité et accessible à l'ensemble des patients du territoire.

Les équipes du laboratoire vous accueillent avec ou sans rendez-vous dans un espace spacieux et confortable. Idéalement situé au cœur de la zone commerciale, ce laboratoire est donc facilement accessible et dispose d'un grand parking gratuit. Les médecins et pharmaciens biologistes sont disponibles à tout moment pour assurer un suivi



personnalisé et garantir des résultats fiables obtenus dans les meilleurs délais, ce qui est essentiel au suivi médical et à la prise de décisions thérapeutiques.

75 avenue de Paris - Saint-Berthevin
Ouvert du lundi au samedi, de 7h à 12h30
Avec ou sans rendez-vous (Doctolib)
Contact : 02.29.62.82.95
Mail : labo.saintberthevin@biogroup.fr

Mondial Pare-Brise Pour la réparation et le remplacement de tous vos vitrages



Installé depuis peu avenue de Paris, Mondial Pare-Brise est équipé pour intervenir sur tous types de vitrages automobiles, afin de garantir la sécurité du client et celle de son véhicule.

En plus du remplacement et de la réparation de pare-brise, l'enseigne propose également le remplacement des vitres latérales et des lunettes arrière ainsi que le polissage des optiques de phares. Les vitrages sont certifiés selon les normes du constructeur, et les techniciens s'engagent à recalibrer les capteurs ADAS du véhicule pour garantir le bon fonctionnement des systèmes de sécurité.

Toutes les réparations de pare-brise sont garanties à vie, ce qui assure au client une tranquillité d'esprit à long terme. L'enseigne est également agréée par tous les assureurs, ce qui facilite ainsi la prise en charge des démarches administratives et la gestion du sinistre.

Possibilité d'opter pour une intervention à domicile. En cas d'urgence, l'intervention peut également se faire sans rendez-vous. Prêt de voiture gratuit le temps de l'intervention.

75 avenue de Paris - Saint-Berthevin
Horaires d'ouverture : le lundi, de 9h à 12h et de 14h à 18h, du mardi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 18h.
Contact : 02.55.53.02.42
www.mondialparebrise.fr



Envie de sortir ? LES PROCHAINES DATES

EXPOSITION



Jusqu'au 30 avril 2025
« Paysage poétique »
par Stéphane Delaunay

Tout à la fois artiste de spectacle vivant et des arts

visuels, Stéphane Delaunay joue avec la lumière et les couleurs de multiples façons.

Cette exposition dévoile ses peintures à l'huile, une toute nouvelle série de verres fumés et quelques installations. Il y cultive le flou, les souvenirs, le mystère et questionne parfois sur des thèmes qui lui tiennent à cœur. « J'ai le désir que le spectateur ne soit pas que spectateur, mais que l'image lui donne des informations sur lui, crée des sentiments, s'il en a la volonté. »

Une œuvre collective réalisée avec les élèves des écoles de la Forêt et du Lac sera également présentée lors de cette exposition.

📍 Hall et médiathèque Le Reflet
Tout public - Entrée libre

SLAM



Jeudi 13 mars 2025
Scène ouverte slam avec Chloé M.

Revoici la soirée slam du Reflet ! Cette année, c'est Chloé M. qui ouvrira le plateau.

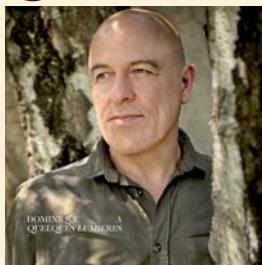
Repérée par Grand Corps Malade et Benjamin Biolay, dont elle a fait les premières parties, ses textes touchent à l'intime et sa poésie pousse à ne pas succomber à la fatalité...

La scène sera ouverte à tous les slameurs, slameuses et poètes qui souhaitent partager leurs textes. Nul besoin de s'inscrire.

📍 20h / Auditorium - Le Reflet
Tout public - Gratuit

CONCERT ÉVÈNEMENT

DOMINIQUE A EN TRIO



Avec son dernier double album, « Quelques lumières », Dominique A revisite 30 ans de répertoire dans un volet symphonique et un second plus intimiste. C'est cette version res-

sermée qui sera présentée au Reflet le 2 avril. Accompagné de deux de ses plus fidèles musiciens, Julien Noël au piano et Sébastien Boisseau à la contrebasse, Dominique A fait le choix ici de privilégier le chant : « Même si je me saisirai d'une guitare de temps à autre, j'ai pris goût, entouré de musiciens de leur acabit, à n'être sur scène « que » chanteur, à me concentrer sur l'interprétation... ». L'album « Quelques lumières » est sorti le 18 octobre 2024.

Mercredi 2 avril 2025

20h30 / Auditorium - Le Reflet
Tout public
Tarifs : 30 € - 15 €



1^{ère} partie :
Clément Lemennicier
en duo

S'il a déjà joué au Reflet en avril 2024 avec Bumpkin Island et le comédien Arnaud Stephan pour « Le Festin de Babette », Clément Lemennicier revient avec son premier projet solo « Mountain Dreamer », un album ciselé, où se déploie une folk lente, aérienne et précieuse. Il sera accompagné pour l'occasion de Federico Climovitch, autre membre des Bumpkin. L'album « Mountain Dreamer » est sorti le 29 novembre 2024.

MÉDIATHÈQUES LES COUPS DE CŒUR

Prix Bull'gomme 53



Dans le cadre du Prix Bull'gomme 53, atelier dessin avec un illustrateur ou une illustratrice de la sélection de cette année.

Samedi 29 mars 2025
10h / Durée : 2h
Médiathèque Le Reflet
Public dès 7 ans
Gratuit / Réservation conseillée

Atelier fabrication de papier ensemencé



Fabriquez votre papier recyclé et glissez-y vos graines favorites ! Après un temps de séchage, voilà de belles feuilles prêtes à devenir des cartes à planter ! Atelier animé par l'association angevine Coquelicots et Papillons.

Vendredi 18 avril 2025
10h / Durée : 2h
Médiathèque Le Reflet
Public dès 6 ans
Gratuit / Sur réservation



Détail des spectacles, tarifs et modalités de réservation sur www.saint-berthevin.fr.

BILLETTERIE EN LIGNE

Tél. Le Reflet : 02.43.69.21.90
accueil.lereflet@ville-saint-berthevin.fr
Retrouvez l'actualité du Reflet sur Facebook : Saint Berthevin Culture, sur Instagram : @saintberthevinculture



Scannez et réservez !



De nombreuses autres animations sont programmées dans les médiathèques. Consultez le programme sur www.saint-berthevin.fr.